

A.V. RECYCLAGE MATERIAUX

SARL au capital de 15.000 €

Siège social : ZI de Chavanon – 43120 MONISTROL SUR LOIRE

441.340.890 RCS LE PUY EN VELAY

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 SEPTEMBRE 2024

EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2024

Le vendredi 27 septembre 2024 à 10 heures, au siège social,

Les associés de la société A.V. RECYCLAGE MATERIAUX se sont réunis sur convocation de la gérance.

Sont présents : Monsieur Vincenzo FAZIO titulaire de 75 parts sociales,
 Madame Agnès FAZIO titulaire de 75 parts sociales,

L'assemblée est présidée par Monsieur Vincenzo FAZIO, gérant.

Le Président de séance constate que les associés présents possèdent ensemble la totalité des parts composant le capital social.

L'assemblée étant en mesure de délibérer valablement est déclarée régulièrement constituée.

Puis il rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

ORDRE DU JOUR

- [...]
- Reconstitution des capitaux propres.

[...]

PREMIERE RESOLUTION

[...]

DEUXIEME RESOLUTION

[...]

TROISIEME RESOLUTION

[...]

QUATRIEME RESOLUTION

[...]

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale constate que les capitaux propres de la société ont été reconstitués et donne tous pouvoirs à la présidente à l'effet de procéder aux formalités consécutives à la reconstitution des fonds propres auprès des différentes administrations, notamment pour faire radier la mention auprès du tribunal de commerce.

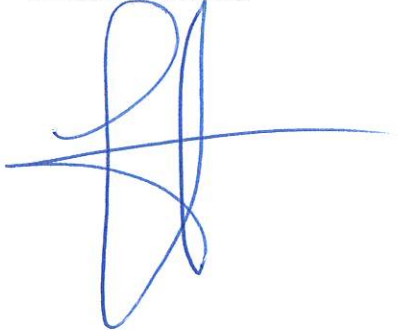
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 11 heures.

Après lecture, le présent procès verbal a été signé par les associés.

LES ASSOCIES

Vincenzo FAZIO



Agnès FAZIO

